

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

ADOPTION DE LA
CONVENTION DE
PARTENARIAT ET
DE FINANCEMENT
AVEC
L'ASSOCIATION
HISTOIRE ET
INSTITUTIONS DU
PAYS DE GENEVE
POUR LA
REALISATION DE
L'ATLAS
HISTORIQUE N°4

N° BU2022-21

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 10

Séance du 09 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf décembre à douze heures quinze, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Annemasse, sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président,

Convocation du : 2 décembre 2022

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –
Mme Chrystelle BEURRIER – M. Pierrick DUCIMETIERE
– M. Benjamin VIBERT – M. Sébastien JAVOGUES –
Mme Aurélie CHARILLON – M. Gabriel DOUBLET –
M. Christophe ARMINJON – M. Claude THABUIS

• Délégués excusés :

M. Pierre-Jean CRASTES – M. Stéphane VALLI –
Mme Carole VINCENT – M. Philippe MONET – M. Régis
PETIT – Mme Nadine PERINET

ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE
FINANCEMENT AVEC L'ASSOCIATION HISTOIRE ET
INSTITUTIONS DU PAYS DE GENEVE POUR LA REALISATION
DE L'ATLAS HISTORIQUE N°4

Histoire et Institutions du Pays de Genève (anciennement association La Salévienne) s'est donnée depuis plus de 30 ans pour objectif d'offrir au plus grand nombre de personnes les moyens de mieux connaître l'histoire et l'évolution du territoire sur lequel ils vivent. Dans cette optique, trois atlas historiques du Grand Genève ont été élaborés avec l'appui de plusieurs partenaires franco-suisse dont l'ARC Syndicat mixte en 2014 et 2017 puis par le Pôle métropolitain du Genevois français en 2018 (Délibération n° CS2028-36).

Le dernier tome a rencontré un franc succès puisque 3 000 exemplaires ont été publiés dont 1 700 qui ont été écoulés en vente directe.

Au regard de l'intérêt porté aux trois premiers volets, l'Association Histoire et Institutions du Pays de Genève souhaite élaborer un quatrième volume qui portera sur le thème « Aller et venir, transports et mobilité dans le Pays de Genève » comportera une vingtaine de cartes, également consultables sur Internet, accompagnées d'un commentaire historique.

Le projet vise ainsi à faciliter une connaissance partagée du Pays de Genève (Grand Genève), consacrée cette fois à l'économie régionale :

- Une histoire des échanges dans notre territoire depuis le néolithique jusqu'à l'économie numérique
- Une deuxième partie est consacrée aux zones franches, cette particularité créée en 1815/1816 visant à contrebalancer les effets d'une frontière internationale qui coupait la ville-centre (Genève) de son arrière-pays.
- Une troisième et dernière partie qui met l'accent sur les phénomènes frontalier et pendulaire qui apparaissent après la Seconde Guerre mondiale et qui participent à la métropolisation de notre région.

L'ouvrage sera agrémenté de nombreuses cartes et graphiques qui viennent illustrer le propos. Par ailleurs, la publication viendra accompagner le site Internet pour ceux qui restent attachés au papier. Chaque commentaire sera assorti d'une bibliographie pour celui ou celle qui souhaiterait en savoir plus. En outre, les auteurs s'engagent à participer aux conférences et exposés dans le Grand Genève auxquels ils pourraient être sollicités.

Cet opus montrera le caractère central de la ville de Genève en matière économique. Les flux économiques, indépendamment des aléas historiques, ont toujours permis à Genève d'être la réelle capitale économique de la région, indépendamment des fluctuations des frontières politiques.

Cet ouvrage bénéficiera d'une préface de Monsieur DOUBLET, Président d'Annemasse Agglomération et de Madame FISCHER, conseillère d'Etat en charge de l'économie.

Le projet fait l'objet, par ailleurs, d'un conventionnement et d'un soutien financier important de la part du Département de l'Economie du Canton de Genève, pour un montant de 95 000 CHF sur un montant total de dépenses de 122 000 CHF ou 121 000 €. Il reconnaît ainsi la pertinence et la valeur de ce projet.

Aussi, dans le prolongement des précédents soutiens apportés par le Pôle métropolitain (et l'ARC syndical mixte), il est proposé de renouveler une participation financière à hauteur de 17 000 €.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat et de financement entre le Pôle métropolitain et l'Association Histoire et Institutions du Pays de Genève (ci-annexée) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer ainsi que l'ensemble des documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 17 000 € à l'Association Histoire et Institutions du Pays de Genève dans le cadre de la réalisation de l'Atlas historique du Grand Genève n°4 ;
- **IMPUTE** la dépense en résultant au crédit ouvert à cet effet au budget principal, à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 14/12/22

Publié ou notifié le 14/12/22

Le Président,
Christian DUPESSEY



The image shows a blue ink signature of Christian Dupessey written over a circular official seal. The seal contains the text 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' around the perimeter and 'R.F.' at the bottom. The center of the seal features a heraldic emblem depicting a seated figure holding a staff and a crown.